

Règlement des démarches des sélections pour la catégorie U19 Homme route 2025 (à lire attentivement par les coureurs)



1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera les sélections en concertation avec les membres de l'Équipe Technique Régionale en charge de la route homme.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Auvergne Rhône-Alpes. La sélection régionale **est prioritaire** sur toute autres sélections départementales et/ou structures de droit privés.
3. **Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable, des actions mis en place pour effectuer les sélections, ainsi que les stages de préparations qui seront obligatoires.**
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. **Pour rappel, l'intérêt principal de la sélection est d'apporter au coureur une démarche de formation, ainsi qu'une prise d'expérience pour la suite de sa carrière. Une totale implication du coureur est donc indispensable pour sa réussite et celui du collectif AURA.**

CRITERES DE SELECTIONS POUR LES COUPES DE FRANCE U19 AINSI QUE LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ROUTE U19 HOMMES 2025

• 5 manches de coupe de France juniors route en 2025 :

Le 6 avril, 1ere manche à LA PEVELE, en Haut de France, course en ligne à profil technique particulier (pavés), 8 coureurs sélectionnables.

CRITERES pour être sélectionnés :

- **Stage de sélection obligatoire (ouvert à tous), épreuve de CLM de 20 km à Nervieux le mercredi 19 mars organisé par le CTS et l'ETR route.**

Inscription obligatoire pour participer au CLM :

https://webquest.fr/?m=225842_selection-pour-les-coupes-de-france-route-homme-u19-a-nervieux-le-mercredi-19-mars-2025

- **Supervision course pour finaliser la sélection de la 1ere manche de coupe de France le samedi 29 mars au GP de St Etienne, épreuve fédérale.**
- Prestations sur les premières courses de début de saison (avant le 29 mars).
- Prise en compte du niveau et des capacités exprimées l'année dernière en J1 ou en C2.

Le 2 mai, 2eme manche en Nouvelle Aquitaine le « CLM 47 », à profil rouleur, dimension collective primordiale, contre la montre par équipe de 6 coureurs.

CRITERES pour être sélectionnés :

- **Stage de sélection obligatoire, épreuve de CLM de 20 km à Nervieux le mercredi 20 mars.**
- Les résultats de la coupe de France et des épreuves de début de saison.
- Stage de préparation le mercredi 16 avril et le jeudi 24 avril à Nervieux organisé par le CTS.

Le 4 mai, 3eme manche, Le Carmaussin en Occitanie, à profil complet, 1 étape en ligne, 7 coureurs sélectionnables car course UCI.

CRITERES pour être sélectionnés :

- Classement en cours de la Coupe de France
- Course du mois d'avril.
- Supervision Fleche Ardéchoise.

Le 7 juin, 4eme manche La Classique des Alpes en AURA, à profil grimpeur, 7 coureurs sélectionnables, car course UCI.

CRITERES pour être sélectionnés :

- Résultats sur les courses à profil « grimpeur » du mois de mai.
- Reconnaissance de la Classique le mercredi 21 mai.
- Classement de la coupe de France.

Le 7 septembre, 5eme manche, finale, La JP Dubuisson en AURA, à profil complet, course en ligne, 8 coureurs sélectionnables

CRITERES pour être sélectionnés :

- Classement et prestations (indiv et collective) sur les 4 premières coupes de France précédentes.

- Résultats des courses de l'été.
- Résultats du championnat de France
- Coureurs à profil sélectionnable en EDF, pour les Europe et les Monde.
- J1 à très fort potentiel.

• **Championnat de France de l'Avenir 2025 :**

Le lieu de la compétition sera La Tour du Pin, en région AURA, du 5 au 10 août, les quotas ne sont pas encore fixés par la Fédération Française de Cyclisme. La particularité d'avoir l'épreuve dans notre région doit décupler notre motivation mais aussi notre préparation.

Les grandes tendances pour la sélection reposeront sur les points suivants :

Pour la sélection du CLM individuel :

- Classement du chrono organisé par l'ETR du comité à Nervieux le 19 mars.
- Résultats du mois de juin/juillet.
- Championnat AURA de clm individuel (date et lieu en cours)
- Prestation sur le Chrono 47 de la coupe de France par équipe.
- Chrono sur les courses fédérales, forme du moment.
- **Sélection validé mi-juillet**, stage de préparation **obligatoire** les mardis 22 et 29 juillet à La Tour du Pin.

CLM Mixte juniors :

- CLM par équipe du Chrono 47.
- Forme du moment
- Capacités à vouloir être dans le collectif AURA.
- **Sélection validé mi-juillet**, stage de préparation **obligatoire** les mardis 22 et 29 juillet à La Tour du Pin.

Course en ligne :

- Prestations aux Coupes de France précédentes.
- Forme du moment et/ou configuration du circuit adapté à la capacité du coureur.
- **Championnat AURA à Laroquebrou le 29 juin, incontournable.**
- Résultats sportifs de début juillet.
- Capacités à vouloir être dans le collectif AURA.
- **Sélection validé mi-juillet.**
- Stage de préparation **obligatoire** les mardis 22 et 29 juillet à La Tour du Pin. Course fédérale à La Trambouze le 27 juillet pour finaliser la préparation.

Compte tenu de la forte densité, ainsi que le bon niveau des coureurs de la région, le CTS sera vigilant pour retenir dans les sélections, les meilleurs, les plus motivés, et surtout les plus **collectifs**. Le CTS devra, en conséquence, prendre des décisions. **MERCI DE LES RESPECTER.**

Les convocations seront réalisées dans la semaine, suivant les courses de supervisions servant de support à la sélection.

Fred Macaudière
CTS AURA en charge de la Route Homme.